Vol. XI. Saint-Boniface, Manitoba, 12 Avril 1911. No. 23

ABONNEMENT
Canada.........$1.00 par année
Etats-Unis.........1.50 "
Europe compris le port.....2.00 "

TARIF DES ANNONCES
1ère insertion, par ligne.........12 cents
Chaque insertion subséquente.........8 "

N. B.—Les annonces de naissance, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, doivent être adressées à
LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA

A la Cathedrale

PROGRAMME DU CHANT QUI SERA EXÉCUTÉ PAR LE CHOEUR DE LA CATHÉDRALE DE ST-BONIFACE AUX FÊTES DE PAQUES 1911.

Messe....Messe en "Do"....J. Eykens
Offertoire...Hæc Dies...John Wiegrand
Sortie....Hæc Dies......V. Hammorel

Vêpres solennelles—Tons irréguliers.

SALUT SOLENNEL:

O. Salutaris..................M. Haller
Regina Coeli..................F. Hamm
Tantum Ergo..................A. Aiblinger
Adoremus..................J. B. Molitor

L'Academie Francaise

Les dernières élections à L'Académie ont eu, comme on le sait, ceci de remarquable. C'est qu'après elles, l'illustre assemblée s'est trouvée au complet pour la première fois depuis longtemps.

Le doyen est M. Emile Ollivier, qui a 86 ans. Et le total des années rassemblées ainsi sous la coupole atteint 2,491 ans...

Vingt-cinq siècles! Evidemment c'est une façon d'arriver à l'immortalité, mais comme jeunesse!...

Maire de Chicago

Carter, H. Harrison, démocrate, a été élu maire de Chicago. C'est la cinquième fois que M. Harrison est élu à ce poste. La dernière élection lui a donné 18.000 voix de majorité sur un total de 340,000 votants.

Correspondance

Monsieur le Rédacteur,

Auriez-vous l'obligeance d'insérer dans les colonnes de votre estimé journal, les lignes suivantes:

Le 18 de ce mois à huit heures p. m. dans l'église du Sacré-Cœur de Winnipog aura lieu une discussion des plus intéressantes, des plus remplies d'actualité. "La race française est-elle destinée à disparaître dans l'ouest canadien" tel est le sujet de la discussion. MM. A. Potvin et G. Charette, tous deux de Saint-Boniface, sont les avocats de l'affirmative, et MM. L. A. Delorme et J. T. Beaubien les avocets de la négative. Cette discussion aura lieu au profit de l'école du Sacré-Cœur de Winnipeg. L'honorable Juge Prud'homme, MM. Roger Goulet, B.A., et Horace Chevrier, ex-M. P. P., agiront comme arbitres du débat.

Si vous considérez, M. le Rédacteur, le fait que les paroissiens du Sacré-Cœur de Winnipeg se saignent à blanc pour maintenir dans Winnipeg la seule école française de notre ville; si vous connaissez le dévouement sans bornes du Rev. Père Portelance, curé du Sacré-Cœur, afin de donner aux enfants canadiens-français de Winnipeg une bonne et solide éducation française et catholique, et puis, si vous prenez en considération le patriotisme et l'amour de notre religion chez les nôtres dans cette province vous conviendrez avec moi M. le Rédacteur que le 18 de ce mois l'église du Sacré-Cœur de Winnipeg sera envahie par une grande foule.

Les orateurs sont tous des hommes remplis d'amour pour ce qui est français et catholique; leur énergie, leurs talents sont l'honneur de notre race. Et puis M. le Rédacteur permettez-moi encore un petit mot. Le curé de la paroisse du Sacré-Cœur le Rév. Père Portelance O. M. I. est un homme dont le cœur est brulant d'amour pour tout ce qui est catholique et français. Le Rev. P. Portelance depuis de longues années a fait d'immenses sacrifices pour le maintien de notre école. Le Réverend Père Portelance depuis son arrivée à Winnipeg ne vit que de privations, de misères, et tout cela parcequ'il veut que son œuvre, la paroisse du Sacré-Cœur, ne soit pas envahie, submergée par l'ennemi qui ne cesse de nous assaillir. Il veut à tout prix nous sauver.

Permettez-moi, M. le Rédacteur l'usage de vos colonnes hospitalières pour faire appel au patriotisme, à l'amour de notre langue de notre religion, chez vos lecteurs, et je me hâte de prédire que le 18 de ce mois l'église Sacré-Coeur de Winnipeg aura peine à contenir le nombre des nôtres désireux de s'instruire, d'entendre l'important débat, de contribuer d'une manière facile mais efficace au maintein de notre école, ce qui veut dire donner une preuve tangible de leur patriotisme.

L. P. BEAUBIEN.
Avocat,

Gens pratiques

(*Le Devoir*)

Nous croyions que les gens d'Amérique, Canadiens ou Yankees, savaient faire les élections Il faut en rabattre; les uns et les autres ne sont que de petits garçons à côté des républicains portugais.

En Amérique, et pas très loin de chez nous, on subventionne les journaux qui chantent les louanges du pouvoir; on leur donne des contrats plantureux, qui leur permettent d'exécuter cette besogne sans trop obérer la bourse de leurs propriétaires. On organise contre les feuilles d'opposition une propagande savante et qui ne recule devant à peu près rien.

Dans les jours de crise, on sait faire jaillir du pavé les cailloux qui ont tôt fait de fermer la bouche à un orateur trop embarrassant.

Au Portugal on y va plus franchement et d'une façon plus pratique encore.

Les journaux qui ne plaisent pas, on les supprime ou on leur commande le silence sous peine de mort.

A l'heure actuelle, il ne reste pas, paraît-il dans tout le pays, un seul journal d'opposition qui puisse user de son franc-parler.

Pour compléter le tout, le gouvernement républicain invite les chefs royalistes à quitter le pays, en leur affirmant qu'il ne peut plus répondre de leur vie, —formule admirablement significative si l'on veut bien se rappeler qu'il y a quelques mois à peine, les rues de Lisbonne étaient couvertes de sang.

Le gouvernement calcule, paraît-il, qu'avec des méthodes aussi pratiques il s'assurera, dans la prochaine chambre, une majorité certaine.

L'opposition crie bien que c'est là de la basse et de la plus abjecte tyrannie, mais le gouvernement répond: Ce n'est pas pour rien que nous avons chassé le tyran

Et si vous n'êtes pas contents, nous vous flanquerons en prison!

Gouvernement d'hommes pratiques, évidemment, et qui doit inspirer à plus d'un gouvernement... américain des pensées d'envie!

JEAN.

—Madame Renaud, No. 336 Rue Langevin, annonce au public qu'elle prendra des engagements comme garde malade.

Le Manitoba

MERCREDI, 12 AVRIL 1911

PAQUES FLEURIES

I

Le comte Guy d'Epiron, rentré de son Cercle à l'aube, après une forte somme perdue au baccara s'était assis devant le bureau en poirier laqué de son cabinet et travaillait depuis quelques heures fiévreusement.

Puis, il prit dans un tiroir un petit revolver damasquiné d'argent, qu'il chargea avec soin.

Remarquant alors qu'il faisait grand jour, le comte replia les rideaux, ouvrit la croisé, et la lumière de ce beau matin entra librement dans le cabinet,—une pièce luxueuse, encombrée de tapisseries, de tableaux, d'eaux fortes, de bahuts sculptés d'émaux, de vieux ivoires, de bibelots rares et couteux.

Six heures venaient de sonner. La circulation augmentait sur le boulevard Malesherbes. Mais le comte n'entendait ni le confus murmure des voix, ni les cris des marchands, ni le tapage des omnibus et des tramways. Une sombre rêverie l'absorbait tout entier. Sous les sourcils froncés, ses yeux semblaient regarder en dedans; un pli d'amertune crispait sa bouche; il était aussi pâle qu'une cire; et des mouvements nerveux le secouaient par intervalles.

A trente ans, le spleen l'accablait, un ennui profond des hommes et des choses, un mépris des autres et de lui-même, la mélancolie spéciale de viveurs au lendemain d'une nuit de plaisir ou de jeu.

Il allait se tuer. Le revolver était préparé, tout à l'heure il presserait la détente, le coup partirait presque sans bruit, et il ne souffrirait pas. Et quand le domestique entrerait, au matin, apportant les journaux du jour et la tasse de chocolat accoutumée, il trouverait son maître étendu sur le tapis, un peu de sang sur le plastron de sa chemise, élégamment fermé de trois petites perles.

Quelque lignes de nécrologie ici et là, un court scandale, les regrets hypocrites de quelques camarades,—ce serait tout;—et puis, viendrait l'oubli!...

Ainsi pensait Guy d'Epiron, et sa main tenait déjà le minuscule revolver d'où allait sortir la délivrance.

II

Soudain, le jeune homme entendit un froufrou léger, des gazouillements craintifs; il aperçut une hirondelle qui venait de pénétrer par la fenêtre ouverte.

Peureuse, saisie par la brusque transition entre le rayonnement du dehors et la mi-ombre de la chambre, elle voletait, battant des ailes, se heurtant aux parois, aux potiches, avec de petits cris inquiets.

L'oiseau, d'ailleurs, était délicieusement joli, le ventre blanc comme la neige, les yeux vifs et curieux, et deux longues ailes d'un beau noir bleuâtre et lustré.

Le jeune homme, instinctivement, reposa le revolver et se mit à observer la charmante bestiole.

C'était la première hirondelle qu'il vit de l'année.

Le printemps était donc revenu?...

En ce moment, l'oiseau sortit comme il était entré, plus rapide qu'une flèche.

Guy s'approcha de la fenêtre: l'hirondelle avait disparu dans l'immensité du ciel.

Alors, il regarda au dehors et vit qu'en effet le printemps était de retour. L'azur souriait, d'un bleu fraichement lavé, encore pâle, mais si pur! L'air était tiède, un doux soleil brillait, et, sur les arbres, les bourgeons, qui commençaient à s'épanouir en jeunes feuilles, maintenant une sorte de brouillard vert, d'une délicatesse extrême.

Guy fut touché au cœur.

Ainsi le mois d'avril était arrivé avec sa magnificence; après les brumes hivernales avaient éclaté les joyeux rayons; la sève avait accompli son mystérieux travail, et il ne s'en était pas aperçu plus tôt!

Autrefois, cependant il avait de la poésie dans l'âme, une fraicheur de jeunesse qui le faisait tressaillir aux haleines du renouveau. Ne s'était-il pas cru du talent? N'avait-il pas convoité une part du pain de la renommée? N'était-il pas parti à la conquête du rameau d'or?... Oui, mais la sotte vie qu'il menait, depuis quelques années avait étouffé tout cela, la vie futile et mensongère des cercles, des salons, et des salles de spectacles. Il s'était amusé; il avait, en habit et le gardénia à la boutonnière, figuré aux "premières" à sensation; il avait été invité dans les maisons où l'on dine; son nom s'étalait souvent aux "Echos" des journaux mondains; on le trouvait spirituel, et il l'était quelquefois; il avait eu des succès d'amour propre... Mais que lui en restait-il? Une santé affaiblie, une fortune diminuée, la lassitude, le dégoût,—et, ce matin-là, il était rentré chez lui pour se tuer...

Cependant, là-bas, dans les campagnes, le printemps déroulait ses féeries; aux plis des combes ensoleillées, les épines noires étaient toutes blancnes et les bois-gentils tout roses; les nids s'emplissaient de murmures les sources jaillissaient avec un chant de flûte; la nature extasiée n'était qu'un cantique et une adoration.

III

Alors, mille souvenirs d'enfance refluèrent dans l'âme de Guy.

Il se rappela les belles années passées à Chênevieux, chez la sœur de sa mère, qui l'avait élevé à la place de ses parents, morts trop tôt.

Mille images d'autrefois lui revinrent; il revit les paysages connus, le château, d'un côté tourné vers les prairies, adossé de l'autre aux forêts profondes La vie y était régulière et paisible. Il revit sa tante, encore fort belle à cinquante ans, coquette de ses cheveux, qui avaient blanchi de bonne heure, —sa tante, qui avait si grand air sous ses dentelles noires, assise parmi les orangers de la véranda l'été, et, l'hiver, près de la cheminée, dans le salon antique aux meubles de style, orné des portraits de famille, seigneurs et dames en habits de cérémonie.

Il revit surtout sa compagne d'enfance, sa cousine Cécile, de quelques années plus jeune que lui.

Comme les printemps étaient beaux à Chênevieux! Quelles splendeurs de végétation! Dans les forêts, parmi les frondaisons nouvelles, éclataient des véritables symphonies d'oiseaux. Dans les prés, c'était aussi un concert ininterrompu. La gamme des verts se déroulait toute entière, depuis les verts laiteux des pruniers fleuris jusqu'au vert tendre des précoces labeurs.

O les promenades avec Cécile, par les sentes bordées de haies d'aubépines, ou à travers les hautes herbes étoilées de marguerites et de boutons d'or.! Les fleurs cueillies à brassées! L'air fortifiant des prés! La liberté, les courses folles! Les parfums flottant dans l'air! Ces musiques, brises errantes, vols éperdus de papillon voix des ruisseaux! Et les couplets des merles dans les cerisiers, les notes moqueuses du coucou, là-bas, sous le couvert des feuilles! Et, par les soirs de clair de lune, au fond des bois recueillis, la mélodie passionnée d'un rossignol racontant son amour aux étoiles!

Guy avit quitté Chênevieux vers sa quinzième année. Il n'y était retourné qu'une fois depuis. Cécile était alors une svelte jeune fille, fraiche comme une églantine, avec de beaux yeux purs, des cheveux châtains un col de cygne, la grâce et le charme personnifiés.

Mais Guy, énivré par les premières vapeurs de la vie parisienne, s'était ennuyé au château et n'y avait passé qu'une huitaine. En ce temp-là, l'asphalte des boulevards, le velours rouge d'une loge de petit théâtre, le tapis vert des tables de jeu, lui semblaient résumer tout le bonheur humain. Pas plus tôt arrivé à Chênevieux, il avait cherché une excuse pour repartir.

Sa tante et Cécile, cependant, l'avaient accueilli à bras ouverts et s'étaient ingéniées à lui rendre le séjour agréable... Cécile était devenue fort bonne musicienne; elle lui jouait du Gluck, du Mozart, du Beethoven... Mais il songeait aux fionsfions des opérettes à la mode... Elle lui faisait admirer les améliorations du domaine, mais il n'était préoccupé que du Grand-Prix qui approchait... Elle était séduisante comme la jeunesse même, mais il soupirait après des attraits plus apprêtés.

......Et maintenant, de cette conduite, des remords lui venaient.

Il se reprochait d'avoir abandonné sa tante et sa cousine, d'avoir méconnu son vrai bonheur. Justement, l'amandier qui faisait le coin du jardin devait être fleuri; et chaque matin sans doute, Cécile, en toilette de foulard blanc, allait surveiller l'éclosion des premières roses. Oh! qu'il eut bien fait de rester là-bas, au lieu de venir dessécher son cœur et son cerveau dans l'atmosphère étouffante de la vie énorme! Comme la nature lui eut été bonne, comme sa jennesse se fût fièrement épanouie quelles belles œuvres il eût créées?

Et Cécile?

Oui, certainement, elle l'aurait aimé!

IV

Eh bien! était-il trop tard pour recommencer son existence?

En un clin-d'œil, le comte établit un bilan de sa situation matérielle et morale; fortune sérieusement diminuée, mais non tout à fait compromise; cœur blasé, intelligence amoindrie, mais capable encore, l'un et l'autre, de revivre, il le sentait bien, puisqu'ils avait suffi d'une vision de printemps et d'espérance pour faire palpiter de nouveau en lui des fibres qu'il croyait endormies...

Et ce revolver posé là, à côté de lui, sur la table recouverte d'une veille étoffe,—ce revolver contenait une balle destinée à lui percer la poitrine!

Mourir?... Mais, au contraire, il voulait vivre! il voulait renaître! et, en même temps que la terre secouait ses haillons pour vêtir une robe émaillée, secouer sa défroque sinistre de jeune vieux pour vêtir de nouveau un vêtement de foi, d'énergie et d'espoir!... Dans le calice tout-à-l'heure plein d'amertume, il lui semblait maintenant boire un vin généreux, il ne savait quel réconfort, quelle exaltation!

Non, il ne mourrait pas!... Là-bas était la guérison, là-bas le repos, là-bas la sécurité... Il partirait, il irait à Chênevieux, où sa place n'était pas prise, il en était sûr!

Sur son front fatigué, les arbres verseraient leur fraicheur suave: à son cœur malade, la terre donnerait des baumes guérisseurs; il reprendrait le travail délaissé, il s'arracherait à sa longue inertie; ses rêves d'artiste, ses ambitions de gloire, ses mirages de beauté, il les retrouverait, intacts au fond de lui-même, comme des vases précieux dans la poussière d'un tombeau.

Une lumière semblait remplir à présent son cabinet où, depuis si longtemps, il n'avait passé de veille studieuse; ému, ravi, bouleversé d'une angoisse exquise, débordant d'orgueil de s'être reconquis, il touchait l'encrier, les plumes, le buvard que la poussière avait envahis, les volumes de la bibliothèque, qui, sous leurs reliures multicolores, renfermaient l'âme des génies immortels!

Oui, il travaillerait encore; il regagnerait le temps perdu; il dégagerait des gangues maudites, son talent renouvelé; il écrirait des poèmes charmants ou sublimes; il retrouverait l'estime de lui-même; ses livres embaumés de la senteur des herbes, illuminés de la splendeur du ciel, s'en iraient restaurer les âmes altérées; sa tante le chérirait; et Cécile, peut-être, Cécile lui permettrait encore de lire dans ses yeux limpides les promesses d'un bonheur infini, durable et vrai!...

V

Le jeune homme remit le revolver dans le tiroir de son bureau, sonna son domestique et annonça qu'il quitterait Paris le lendemain.

—Emballez l'essentiel!... Je chargerai quelqu'un d'expédier le reste... Surtout, soyez prêt à temps!

Puis, il retourna vers la fenêtre, cherchant à retrouver l'hirondelle qui lui avait apporté le bon conseil.

Elle avait fui dans les bleus espaces, livrant son aile au souffle de la brise printannière, allant peut être ailleurs, à quelque autre tâche de consolation...

Au dehors, tout revivait; c'était une résurrection générale, sur le boulevard, de nombreux passants se croisaient, des voitures filaient d'un trot rapide, les bouquetièses poussaient devant elles leur charette pleine de jacinthes, de violettes et de giroflées, et, sur la ville,—en hymmes harmonieux qui montaient vers les régions sereines de l'azur,—les cloches proclamaient triomphalement Pâques-fleuries!

ADOLPHE RIBAUX.



ÉLÉVATEUR DE LA COMPAGNIE "CROWN GRAIN"

Cité de Saint-Boniface

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St-Boniface a l'intention de faire et construire les travaux ci-dessous énumérés comme ameliorations locales payables par taxes spéciales (à moins d'en être empêchée dans chaque cas respectif par une pétition telle que ci-après mentionnée;.

Dans les cas respectifs où tels ouvrages d'améliorations locales seront exécutés, la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égalant le coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera une taxe annuelle et uniforme de frontage (sur les propriétés faisant front sur les rues ou parties de rues où l'ouvrage sera fait) suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné dans la liste ci-dessous, l'intérêt sur la dette étant calculé à cinq pour cent par an et à quatre pour cent par an sur le placement du fonds d'amortissement

Dans les cas de pavage la Cité assumera le coût des intersections des rues plus un cinquième de la balance du coût de la dite amélioration locale jusqu'à concurrence des quatre-septièmes du coût total et la balance du dit coût sera prélevée sur les propriétés ayant front sur les deux côtés de la rue ou partie de rue sur laquelle la dite amélioration locale sera faite et pour rencontrer le coût du maintien pour le terme d'années que devra durer le pavage, il sera ajouté au coût du dit pavage une somme n'excédant pas 25 cts la verge carrée, et le montant nécessaire pour compléter les boulevards de chaque coté du dit pavage fera partie du coût du dit pavage.

Dans le cas d'égoût, il sera chargé aux propriétés ayant front sur chaque coté de la rue où les travaux seront faits une somme de deux piastres par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égoût principale dans la rue, à laquelle somme sera ajoutée le coût de chaque connexion qui sera construite, la taxe payable dans trente années avec intérêt calculé tel que ci-dessus mentionné.

Dans les cas où la Cité en général assumera une partie du coût du dit ouvrage, la taxe annuelle de frontage ne se rapportera qu'à cette portion du coût qui se trouve en outre de la part de la Cité et dans les cas de trottoirs construits sur un coté de la rue, la cotisation sera prélevée sur les propriétés ayant front sur ce coté-là de la rue seulement.

Dans les cas de connexions d'égout, les propriétaires intéressés ont trente jours de la publication de cet avis; pour construire les dites connexions, sous la surveillance de l'Ingénieur de la Ville.

Et, à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété, ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotisation requise pour en payer le coût, la Cité de St-Boniface pourra, sans autre avis, procéder à faire exécuter ceux des dits travaux contre lesquels aucune pétition telle que ci-dessus mentionnée n'aura pas été présentée, et à prélever les taxes spéciales de frontage telles que ci-dessus.

Les ouvrages proposés et les rues et parties de rues sur lesquelles les dits travaux seront faits, la période d'années durant laquelle la cotisation spéciale sera prélevée et à l'expiration de laquelle les débentures émises pour en payer le coût seront payables, sont respectivement comme suit:

PÉRIODE DE SEPT ANS.

Un trottoir en madriers de 5 pieds de largeur, sur la rue Eugénie, coté sud entre la rue St. John, et l'extrémité est du trottoir actuel: Coût approximatif $321.70.

PÉRIODE DE VINGT ANS.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur, sur le côté nord de la rue Giroux, de la rue Archibald à la rue Dufresne; Coût approximatif $854.50.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le coté nord de la rue Doucet, de la rue Archibald à la rue Dufresne. Coût approximatif $825.00.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le côté est de la rue Dufresne, de la rue Marion à la rue Kavanagh. Coût approximatif $1466.60.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le coté sud de la rue Kavanagh de la rue Archibald à la rue Dufresne. Coût approximatif $550.00.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur la rue Cherrier, coté nord, de la rue Archibald à la rue Dufresne. Coût approximatif $733.00.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le coté ouest de la rue Montcalm, de la rue Mission aux limites de la Ville. Coût approximatif $1709.00.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le coté ouest de la rue Thibault, de l'avenue Provencher à la rue Notre-Dame. Coût approximatif $733 20.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le coté nord de la rue Darveau, de la rue St-Joseph à l'Avenue Taché. Cout approximatif $733.20.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le coté nord de la rue Arnaud, de la rue St.Joseph à l'Avenue Taché. Coût approximatif $733.20.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur les deux cotés de la rue St-Jean-Baptiste, de la rue Hamel aux limites sud du plan 1357. Coût approximatif $2933.00.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le coté est de la rue Ritchot de la rue Hamel à la rue de l'Hopital (Victoria). Coût approximatif $1466.00.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le coté sud de la rue Dumoulin, de la rue St-Joseph à la rue du Collège Coût approximatif $1020.00.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le coté est de la rue DeMeuron de la rue Bertrand à la voie d'évitement de la Rat Portage Lumber Co. Coût approximatif $550.00.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur les deux cotés de la rue d'Orsonnens, de la rue Dubuc à la rue St-Luc. Coût approximatif $2566.50.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur les deux cotés de la rue Kitson, de la rue DeMeuron à la Rivière Seine Coût approximatif $3,266.50.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur les deux côtés de la rue Youville, de la rue Eugénie à la rue Larivière. Coût approximatif $733.26.

On trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le côté sud de la rue Eugenie, de la rue DeMeuron à la Rivière Seine Coût approximatif $1,466.60.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur le coté nord de la rue Larivière, de la rue DeMeuron à la Rivière Seine. Coût approximatif $1,283.30.

Un trottoir granolitique de 5 pieds de largeur sur les deux côtes de la rue Seine, de la rue Bruce à la rue Dubuc. Coût approximatif $733 30.

Un pavage de 30 pieds de largeur, en asphalte, bitulitique, blocs de bois créosotés ou toute autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil sur la rue Archibald de l'avenue Provencher à la rue Mission. Coût approximatif $18,639.50.

Un pavage de 24 pieds de largeur, en asphalte, bitulitique, blocs de bois créosotés ou toute autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil sur la rue LaVérandrye, de l'avenue Taché à la rue du Collège. Coût approximatif $13,268.00.

Un pavage de 24 pieds de largeur, en asphalte, bitulitique, blocs de bois créosotés ou toute autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil sur la rue Thibault, de l'avenue Provencher à la rue Notre-Dame. Coût approximatif $6,001.60.

Un pavage de 24 pieds de largeur en asphalte, bitulitique, blocs de bois créosotés ou toute autre espèce de pavago permanent sur la rue du Collège de l'avenue Provencher à la rue Aubert. Coût approximatif $8,680.00.

Un pavage de 30 pieds de largeur en asphalte, bitulitique, blocs de bois créosotés ou toute autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil sur la rue Aubert, de la rue St. Joseph à la rue du Collège. Coût approximatif $8,525.00.

Un pavage de 24 pieds de largeur, en asphalte, bitulitique, blocs de bois créosotés ou toute autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur la rue Ritchot, de l'avenue Cathédrale à la rue Hamel. Coût approximatif $12,560.00.

Un pavage de 24 pieds de largeur, en asphalte bitulitique, blocs de bois créosotés, ou toute autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil sur la rue Masson, de l'Ave Taché à la rue Aulneau. Coût approximatif $11,462.00.

Un pavage de 18 pieds de largeur en asphalte, bitulitique, blocs de bois créosotés ou toute autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur la ruelle situés entre les plans 10 et 137, de l'Ave. Provencher à la rue Masson. Coût approximatif $958.00.

Un pavage de 18 pieds de largeur en asphalte, bitulitique blocs de bois créosotés ou toute autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur la ruelle située entre l'Avenue Provencher et la rue Masson, de la rue Aulneau au plan 137. Coût approximatif $3,831.00.

Un pavage de 30 pieds de largeur en asphalte, en bitulitique ou blocs de bois créosotés ou toute autre espèce de pavage permanent adopté par le Conseil, sur l'avenue Oak, de la rue Dubuc à la rue Marion. Coût approximatif $30,000.00.

Ouverture d'une rue, sur toute la largeur du Lot 20, Lot de Paroisse 82, Plan 651, entre la rue Langevin et le Chemin Ste. Marie. Coût approximatif $6,182.00.

PERIODE DE TRENTE ANS

Un canal d'égout souterrain sur la rue Langevin, de la rue Hamel à la rue Hospital (Victoria). Coût approximatif $[illegible].

Un canal d'égout souterrain sur la rue Ritchot, de la rue Hamel à la rue Hospital (Victoria). Coût approximatif $[illegible].

Un canal d'égout souterrain sur la rue Hospital (Victoria) de la rue Ritchot à la rue Aulneau. Coût approximatif $[illegible].

Un canal d'égout souterrain sur la rue St. Jean-Baptiste de la rue Hamel aux limites sud du plan 1357. Coût approximatif $3,300.00.

Un canal d'égout souterrain sur la rue McMillan, du Chemin Ste. Marie à la rue Chandos. Coût approximatif $2,775.00.

Un canal d'égout souterrain sur l'avenue Crescent, de la rue McMillan à l'avenue Linden. Coût approximatif $2,557.00.

Un canal d'égout souterrain sur l'avenue Lansdowne, de la rue McMillan à la rue Caughon. Coût approximatif $9,632 00.

Un canal d'égout souterrain sur l'avenue Dufferin, de la rue McMillan à l'avenue Linden. Coût approximatif $8 340.00.

Un canal d'égout souterrain sur la rue Aubert, de la rue St. Joseph à la rue du Collège. Coût approximatif $2,720.00.

Un canal d'égout souterrain sur la rue du Collège, de la rue Aubert à la rue LaVérandrye. Coût approximatif $720.00.

Connexions d'égout sur la rue Archibald, de l'avenue Provencher à la rue Mission. Coût approximatif $396.00.

Connexions d'égout sur la rue Montcalm, de la rue Mission aux limites de la Ville. Coût approximatif $568 00.

Connexions d'égout sur la rue LaVérandrye, de l'avenue Taché à la rue du Collège. Coût approximatif $1,185.00.

Connexions d'égout sur la rue Aubert, de la rue St. Joseph à la rue du Collège. Coût approximatif $411.00.

Connexions d'égout sur la rue Ritchot, de l'avenue Cathédrale à la rue Hamel. Coût approximatif $1,863.00.

Connexions d'égout sur la rue Masson, de l'avenue Taché à la rue Aulneau. Coût approximatif $1,743.00.

Connexions d'égout sur la rue Marion, de la rue Langevin à la rue DeMeuron. Coût approximatif $1,815.00.

Connexions d'égout sur l'avenue Oak, du Chemin Ste. Marie à la rue Marion. Coût approximatif $3,694.00.

Connexions d'égout sur le Chemin Ste. Marie, de l'avenue Taché aux limites de la Ville. Coût approximatif $3,630.00.

Connexions d'égout sur l'avenue Crescent, de la rue McMillan à l'avenue Linden. Coût approximatif $1,297.00.

Connexions d'égout sur l'avenue Lansdowne, de la rue McMillan à la rue Cauchon. Coût approximatif $2,323.00.

Connexions d'égout sur la rue Dufferin, de la rue McMillan à l'avenue Linden. Coût aporoximatif $1,052.00.

(Par ordre) J. B. COTE, Greffier.

St. Boniface 12 avril 1911

Chez Nous et Autour de Nous

—A louer, un bureau. S'adresser au *Manitoba*.

—M. François Daniset est arrivé hier d'un voyage en France.

—M. J. A. M. de la Giclais, l'homme d'affaire bien connu, est de retour d'un voyage en France.

—Durant le mois de mars environ 1,060 immigrants sont arrivés quotidiennement à Winnipeg.

—A vendre un incubateur de première classe tout neuf à vendre à bon marché S'adresser à C. Marcoux 664 Ave Taché St-Boniface.

—Terre à vendre, un quart de section, à 2 milles de la Gare du Grand-tronc-Pacifique. S'adresser à M. Joseph Morin, Jasmin, Sask.

—M. et Madame Hormisdas Béliveau, accompagnés de leurs enfants sont arrivés lundi dernier de la Californie, où ils ont passé l'hiver.

—Encore une nouvelle grève qui s'annonce entre le C. P. R., et ses ouvriers. Cette grève affecterait surtout les ouvriers de Winnipeg et de l'Ouest du Canada.

—A vendre un graphophone avec records; a coûté $75; vendrait pour $40; manteau en electric seal vendrait pour $15. S'adresser au No. 513 Heatherington Avenue, Fort Rouge près du River Park.

—Nous nous rendrons bien jusqu'au mois de juillet avant que la superbe gare union G. T. P. et C. N. R., ne soit prête. Mais ce sera un véritable palais qui donnera immédiatement au voyageur une noble idée de Winnipeg.

—M Léon Bénard, de Henryville P. Q., est à Elie Man., avec deux chars de mules et un chars de chevaux qu'il vendra à bon marché. Le train du C. N. R., laisse la gare à Winnipeg à 8.10 heures du matin et revient à 4 heures de l'après midi.

—M. J. B. Leclerc a ouvert sa salle de rafraichissements pendant le jour ainsi que les soirs où la salle ne sera pas retenue par les Sociétés—pour Pâques, boites de bonbons, chocolat de choix, oeufs de Paques, crème à la glace, fruits, ainsi qu'un grand choix de cigares, pipes etc., etc. 15 Avenue Provencher.

—Les trois premiers jours de la semaine de Pâques au théatre Walker, la célèbre cantatrice anglaise Melle Vesta Victoria chantera plusieurs chants populaires et surtout "Waiting at the Church" Melle Victoria en est à son premier voyage au Canada, elle a apparu sur la scène à Ottawa dans le mois de mars; elle est accompagnée d'une troupe de vingt acteurs de mérite; les trois derniers soirs de cette semaine sont réservés pour 'The Third Degree".

—Les autorités municipales de Winnipeg veulent règlementer la vente du lait et de la crème dans les limites de la ville. Si nous étions citoyen de Winnipeg nous risquerions bien notre petite opinion sur les agissements des grandes vacheries, qui essaient non seulement d'imposer aux vendeurs de lait des étables sanitaires—ce qui est très louable—mais aussi d'entraver de tel sorte les laitiers ordinaires qu'ils soient pour ainsi forcés d'abandonner ce commerce.

—La spéculation est redevenue encore une fois fièvreuse, comme il y a quatre ans. On [illegible] que pourtant qu'à Winnipeg les résidences seront construites par centaines et par centaines, ce qui indiquerait le développement normal de la ville et maintiendrait les valeurs immobilières. Le gouvernement local a commencé les travaux du futur collège agricole de St. Norbert; et on peut prévoir que cette partie de la campagne va devenir avant longtemps une véritable banlieue de Winnipeg. Les valeurs montent aussi considérablement du côté Est de la Rivière. A Saint-Boniface, la construction imminente des stock yards va donner une nouvelle impulsion aux transactions dans la partie Est.

—A vendre, 785 acres de terre à 30 milles de Winnipeg sur la Rivière Rouge, presque toute en culture, terme facile. S'adresser à P. Brault, 337 Rue Langevin, St. Boniface.

—Le 18 de ce mois à huit heures p. m. aura lieu un débat public à l'église du Sacré-Cœur, au profit des écoles de la paroisse. Les billets sont en vente au presbytère, à la librairie Kéroack et chez M. J. Bte. Leclerc.

—Mardi, 18 avril, à huit heures précises, il y aura au Couvent de St-Norbert une séance dramatique et musicale. A cette occasion, le train "Flyer" de 5. 20 h. p. m. arrêtera et les visiteurs pourront revenir en ville par le train de 10 heures du soir.

Les amis de M. l'échevin Jean se sont réunis à l'hotel St-Georges hier soir. et lui ont offert, avec de chaleureuses félicitations, un service de coutellerie, à l'occasion de son prochain mariage avec Melle Hamilton, de Montréal. Son Honneur le maire Bleau a fait la présentation. Nous nous unissons à ce groupe d'amis pour offrir toutes sortes de bons souhaits aux futurs époux.

—A l'Orphelinat St. Joseph de Winnipeg aura lieu le 19 courant à 4 heures p.m., la confirmation des orphelins; dans la soirée une petite séance récréative sera donnée à l'occasion du seizième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Monseigneur Langevin. Le programme exclusivement rendu par 142 petits orphelins de 3 à 12 ans, intéressera, nous en avons l'espoir, les dévoués bienfaiteurs de l'oeuvre. A tous, nous disons "Bienvenue".

COMMUNIQUÉ.

Terre à Vendre

160 acres de terre à vendre, 90 acres en culture, maison neuve, écurie, etc. Si l'acheteur le désire il pourra acheter tout le stock, machines, etc. Cette terre sera en vente jusqu'au 25 avril.

S'adresser à Avila Therrien, La Broquerie Man.

BY-LAW No. 2

By-law of the School Trustees for "The School District of Niverville Number 315," for the purpose of borrowing the sum of two thousand dollars, and of issuing debentures therefor.

WHEREAS it is necessary and expedient to raise by loan the sum of two thousand dollars on the credit of the said School District, for the purpose Building a new School.

THEREFORE, the School Trustees for the School District of Niverville Number 315, duly assembled, enact as follows.

(1) That it shall be lawful for the said School Trustees to borrow the sum of two thousand dollars, by the issue and sale of ten debentures of the said School District, each for the sum of two hundred dollars of lawful money of Canada.

(2) That the said debentures shall bear date the first day of July and shall be payable to the bearer at the Imperial Bank of Canada at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, as follows:

Debenture No. 1, for $200,	payable July 1st 1912
Debenture No. 2, for $200,	payable July 1st 1913
Debenture No. 3, for $200,	payable July 1st 1914
Debenture No. 4, for $200,	payable July 1st 1915
Debenture No. 5, for $200,	payable July 1st 1916
Debenture No. 6, for $200,	payable July 1st 1917
Debenture No. 7, for $200,	payable July 1st 1918
Debenture No. 8, for $200,	payable July 1st 1919
Debenture No. 9, for $200,	payable July 1st 1920
Debenture No. 10, for $200,	payable July 1st 1921

(3) That each debenture shall be signed by the Secretary-Treasurer and countersigned by one of the Trustees of the said School District; and that each coupon shall be signed by said Secretary-Treasurer.

(4) That the said debentures shall bear interest at the rate of six per cent. per annum from the date thereof, payable annually on the first of July in each year, on the presentation of the interest coupons attached thereto at the said bank.

(5) That provision shall be made out of the annual school taxes for the payment of the said debentures and interest, and such provision shall from part of, and be included in, the annual statements of moneys required for the purposes of the said School District.

DONE AND PASSED by the said School Trustees of "The School District of Niverville Number 315", assembled at Niverville in the Municipality of Ritchot in the Province of Manitoba, this 21 st day of March, A. D. 1911.

A. WITTICK
Chairman

A. WITTICK
Secretary-Treasurer

By-Law No. 312

A By-Law of the Rural Municipality of Ritchot to authorize the submission to the proper ratepayers of By-Law No. 2 of the School District of Niverville Number 315

WHEREAS the Trustees of the School District of Niverville Number 315 have passed a By-Law number 2 authorizing the borrowing upon the credit of the said School District of the sum of two thousand dollars and the issuing of debentures therefor for the purpose of building a new school house.

AND WHEREAS the said Trustees, pursuant to the provisions of "The Public Schools Act," have requested the Council of this Municipality to submit the said By-Law to the ratepayers to be voted on in the manner provided in and by "The Municipal Act" with regard to By-Law authorizing the creation of debts.

NOW THEREFORE the Council of the Rural Municipality of Ritchot enacts as follows:

(1) THAT the said By-Law shall be submitted to be voted on by the persons entitled to vote thereon.

(2.) THAT the voting on said By-Law shall take place on tuesday the twenty fifth day of April A. D. 1911 between the hours of nine o'clock in the forenoon and five o'clock in the afternoon of said day at the following places in Wm. Christie's Residence on Section 35 Township 7 Range 3 East.

(3) THAT the Deputy Returning Officers for taking the votes at said places shall be as follows:

William Christie.

(4) THAT the Secretary-Treasurer of this Municipality shall cause to be published in one issue of The Manitoba Gazette and in Le Manitoba a public newspaper published in the City of St-Boniface in three successive issues thereof, the last of which shall be published at least one week prior to the voting on said By-Law, and shall post up in four of the most public places in the said School District, notice signed by him setting forth concisely the objects of the said By-Law and naming the hour, day and place or places fixed for taking the votes for or against the said By-Law.

(5) THAT the head of the said Municipality shall at St. Norbert on the eleventh day of April A. D. 1911 appoint in writing signed by him two persons to attend at the final summing up of the votes and one person to attend at each polling place on behalf of the persons interested in and desirous of promoting the passing of the said By-Law and a like number on behalf of the persons interested in and desirous of opposing the passing of the said By-Law.

(6) THAT the Secretary-Treasurer of the said Municipality shall at St-Norbert on the twenty seventh day of April A. D. 1911, at the hour of one o'clock in the afternoon sum up the number of votes given for and against the said By-Law.

DONE and passed in Council at St. Adolphe this twenty-ninth day of March A. D. 1911.

Signed: ED. CHAMPAGNE
Reeve

G. T. LANDRY
Secr. Treas.

L'immigration au Canada

LE SURINTENDANT SCOTT EMET DES STATISTIQUES.

Ottawa,—M. W. D Scott, surintendant du département de l'immigration a publié, aujourd'hui, le rapport suivant.

Pour les onze mois, d'avril à février de l'année courante, le nombre des immigrants venus au Canada a été de 271,892 contre 175,729 pour la même période de l'année dernière. C'est une augmentation de 54 pour cent.

Le nombre de ceux qui sont arrivés par les ports océaniques, pour la même période a été de 164,486.

106,906 immigrants sont venus des Etats-Unis. De ce côté l'immigration s'est augmenté de 24 p. c.

LISEZ "LE MANITOBA"

Forge à Vendre

Forge à vendre à Somerset Man, 1 acre de terre, bonne boutique, maison, shed à bois, 175 beaux arbres, bonne clientèle à bon marché. S'adresser à Clement Labossière.

Somerset Man.

A LOUER

A louer 275 acres de terre à l'Ile-des Chênes. 150 cassé Maison, écurie, moulin-à-vent, puits, etc, bois sur la terre pour chauffage près pour habitation. S'adresser à Majoric Lacroix No. 489 Rue des Meurons St-Boniface. Telephone Main 5257

AVIS

A. l'avenir, l'Ingénieur de la Cité demandera des soumissions pour les matériaux dont la ville aura besoin, et pour tous contrats des personnes et compagnies qui auront enrégistré leurs noms dans son bureau.

Les contracteurs et marchands locaux voudront bien enregistrer par lettre le genre de travail pour lequel ils ont l'intention de soumissionner, et quelle ligne de matériel ils ont en main.

PERDU

Depuis dimanche soir une jument rouge attelé à un top buggy, avec une robe rouge brun en peau de mouton, cet attelage est disparu près du moulin à farine. Une récompense est offerte à toute personne qui en donnera des renseignements M. G. E. Verhaeghe, St-Boniface.

NAISSANCE

Levasseur—A Winnipeg, le 6 avril courant, l'épouse de M. Liguori Levasseur, un garçon.

FEUILLETON DU MANITOBA

LE TRAIN PERDU

No. 4

"Les sangles se sont serrées quand, avec un horrible bruit de ferraille, le train prit la courbe et que les voyageurs aperçurent béante, la gueule de la mine. Nous avions enlevé la palissade qui la masquait, de façon à la dégager tout entière. Dans le principe, les rails arrivaient près de la fosse; pour en atteindre le bord, nous avons ajouté deux ou trois longueurs de rails qui, au lieu de finir juste, se projetait de quelques pieds au-dessus du gouffre. Nous aperçevions les deux têtes à la portière, Caratal, au-dessous, Gomez au-dessus. La stupeur leur clouait la bouche. Et ils semblaient incapables de quitter leur place comme paralysés par l'horreur de ce qu'ils voyaient.

"Je m'étais demandé comment, à toute vitesse, le train aborderait l'abîme vers lequel je l'avais aiguillé. Peu s'en fallut qu'il ne le franchît. Par bonheur, cependant, il tomba court, et les tampons de la machine allèrent heurter avec un fracas terrible le bord opposé de la fosse. La cheminée vola dans l'air. Tender, voitures, fourgon s'écrasèrent les uns contre les autres, et, avec les débris de la machine, obstruèrent une minute ou deux l'ouverture. Puis, quelque chose céda au milieu, et ferrailles vertes, charbons fumants, tubes de cuivre, roues, boiseries, coussins, la masse entière s'engouffra, broyée, pulvérisée. Nous entendîmes tout cela battre, battre, battre les parois; puis il y eut un choc, comme si ce qui restait du train eût touché le fond. La chaudière dut éclater, car une détonation violente se fit entendre, un nuage de vapeur et de fumée tournoya au-dessus des profondeurs noires et retomba sur nous en poussière de pluie. Enfin, le nuage se déchira, le soleil en dissipa les touffes légères, et tout rentra dans la paix à la mine de Heatsease.

"Nos plans ainsi menés à bonne fin, nous n'avions plus qu'à en effacer les traces. Notre petite troupe d'ouvriers avait enlevé les rails de l'accordement et rétabli l'ancien état de choses. La cheminée fut jeté dans le puits avec le reste des décombres; nous fîmes disparaître la partie de rails aboutissant à l'orifice et nous remîmes en place la palissade. Enfin, sans précipitation, mais sans retard, nous quittâmes tous le pays. McPherson partit pour Southampton, d'où il émigra en Amérique.

"J'ai dit que Gomez nous avait jeté son portefeuille par la portière; inutile d'ajouter que je le mis en lieu sûr et ne m'en dessaisis qu'en bonnes mains. Il peut cependant être intéressant pour ceux qui m'employèrent d'apprendre que j'en retirai deux ou trois papiers susceptibles de me servir, à l'occasion, comme "souvenirs". Je ne désire pas les livrer à la publicité; mais chacun pour soi en ce monde; et quel autre parti me resterait-il à prendre si mes amis me refusaient l'aide que je leur réclame?

"P. S.—En me relisant, je m'aperçois d'un oubli. C'est à propos de ce malheureux McPherson qui commit la sottise d'écrire à sa femme et de prendre un rendez-vous avec elle à New-York. Ne pouvant plus nous fier à lui, nous dûmes aviser à ce qu'il ne revît jamais sa femme. J'ai souvent pensé qu'il serait gentil d'écrire à cette personne pour l'assurer qu'il n'y a pas d'empêchement à ce qu'elle se remarie."

FIN.

A. CONAN DOYLE.

Traduit par Louis Labat.

College de Saint-Boniface

UNE MAISON "RÉTROGRADE"

On vient d'installer au cabinet de Physique du Collège un nouvel instrument. C'est une balance de précision servant à l'analyse et à l'étude de la physique; un modèle très soigné, commandé à une maison allemande, qui permettra aux visiteurs de se rendre compte des résultats merveilleux obtenus de nos jours par les constructeurs d'instruments.

La nouvelle balance consiste en un levier, nommé fléau, aux deux extrémités duquel sont suspendus deux plateaux. Le fléau est traversé en son milieu par un prisme d'agathe dont l'arête vive constitue le point de suspension. Aux extrémités du fléau sont fixés deux autres prismes plus petits, dont les arêtes vives sont tournées en haut. C'est sur ces arêtes que reposent les plateaux. Lorsque la balance sert à peser, les plateaux et le fléau oscillent et la moindre détérioration d'une des parties oscillantes ou le moindre changement survenu dans les poids peut fausser l'instrument. Pour prévenir cet accident on a eu soin de faire dorer toutes les parties exposées, ainsi que les poids étalons qui servent aux pesées.

Pour être très précise une balance doit être en même temps très sensible c'est-à-dire quelle doit accuser une notable inclinaison du fléau pour une faible différence entre les poids que l'on veut comparer.

Cette qualité se trouve à un degré éminent, dans la balance du collège, puisque l'on peut lire directement le dixième de milligramme. Il est bien difficile de réaliser ce que peut être un poids si petit; on peut tout de même y arriver en constatant que l'encre employée pour écrire un nom ordinaire, après avoir séché sur le papier, pèse plusieurs dixièmes de milligrammes. On comprendra qu'une balance si sensible lorsque par ailleurs elle est aussi très juste donne le poids d'un corps à plus d'un dixième d'un milligramme près; c'est-à-dire avec une exactitude de .0000005 de livre. Elle mérite donc le titre de balance de précision. Un des traits caractéristiques de l'instrument que l'on peut aller admirer au collège, c'est le microscope avec lequel on fait les lectures. Il permet en effet d'effectuer une pesée avec dix fois moins de travail que dans une balance de précision ordinaire et supprime aussi une foule d'erreurs provenant du manque d'acuité de la vue de l'observateur. C'est un avantage sérieux, qui augmente considérablement la valeur de l'instrument et le met à la portée de tous ceux qui savent manipuler un instrument délicat.

Avec les autres balances on n'arrive à faire des pesées de précision qu'après une très longue pratique; si tant est qu'on y arrive jamais,

Ce nouvel instrument fait réellement honneur au collège de Saint-Boniface: il vient augmenter la liste des instruments précieux dont s'est enrichi le collège depuis quelques années, et pourra faire réfléchir les détracteurs de nos maisons d'éducation.

Chonique de la Province

ST-NORBERT.

La paroisse a été douloureusement impressionnée par le décès de Mademoiselle Charlotte Bohémier, fille de M. Charles Bohémier. Mademoiselle Bohémier est morte—le 31 mars—à l'âge de dix-neuf ans seulement! Elle a fait avec piété et courage le sacrifice de sa jeune existence; ses amies regrettent amèrement son départ, mais elle vivra par le souvenir de vertu qu'elle laisse chez tous ceux qui la connaissaient.

M. et Mme Bohémier ont reçu de nombreux témoignages de sympathie dans leur deuil.

LASALLE.

Il y a à peine deux mois, la mort venait enlever un fils bien-aimé à une de nos plus anciennes et plus estimées familles de LaSalle, la famille de M. Osias Rochon.

Mais non satisfaite de cette cruelle épreuve pour tous, elle vint de nouveau, lundi dernier, moissonner dans leurs rangs, en la personne de leur fils Eugène. Cette mort a pour ainsi dire causé un deuil général dans toute la paroisse et aussi chacun s'est efforcé de venir rendre un dernier tribut à celui qui avait su s'acquérir l'estime de tous. Il n'était âgé que de 26 ans. Il laisse pour déplorer sa perte, en outre sa famille, une épouse bien-aimée et deux petits enfants. Les funérailles ont eu lieu, jeudi, le 6 avril,

Un grand nombre de parents et d'amis suivaient le convoi funèbre. La petite église de LaSalle pouvait à peine contenir la foule nombreuse venue de toute part offrir sa sympathie à cette famille doublement éprouvée.

M. le Curé Gendron étant en voyage, c'est le Rév. Père Caron, cousin de Mde E. Rochon, qui chanta le service. M. J. B. Leclerc, de St-Boniface ainsi que son fils, O. Leclerc, ont bien voulu se joindre à notre chœur de chant. Melle B. McDougall, aussi de St-Boniface, tenait l'orgue.

Les porteurs étaient ses trois frères, Aurèle, Ephrem et Arthur et ses trois beaux-frères, Xavier Caron, A. D. Meunier et Pierre Ménard.

Conduisait le deuil: son père, M. Osias Rochon, son beau-père, M. Charles Caron, MM. Raoul, Horace Jean, Emile, Fernand, ses frères, MM. H. Bohémier, N. Gauthier, ses beaux-frères, MM. F. D. Pambrun, Aimé Bénard M. P. P., F. Laflèche, ses oncles: MM. X. Caron, A. Delorme, avocat, et J. Caron, ses cousins

Dans le cortège nombreux d'amis, on remarquait, de Winnipeg, MM. O. Milord, L. Levasseur, A. Levasseur, J. B. Leclerc, O. Leclerc, M. Carrier, de St-Norbert, MM. B. Bohémier, E. Bohémier, J. Bohémier, A. Champagne, et enfin la paroisse entière de LaSalle.

Une magnifique couronne, ainsi qu'un très grand nombre de bouquets spirituels et messes, lui ont été offerts par ses parents et amis. A la famille Rochon et à son épouse, le "Manitoba" offre ses plus sincères sympathies.